

LE PRÉSIDENT

Président de la Commission
« Ressources Naturelles »
du Comité des Régions d'Europe
Ancien Ministre

PWR / CM

Monsieur Nicolas DE TAVERNOST
Président du Directoire du Groupe M6
89 avenue Charles de Gaulle
92575 NEUILLY SUR SEINE Cedex

Monsieur le Président,

C'est avec stupéfaction que j'ai pu découvrir le reportage diffusé ce dimanche 17 mars 2013 dans l'émission « Capital » consacrée au « gaspillage de l'argent public » à travers l'exemple du développement économique en Auvergne.

Je déplore en effet le fait que la sollicitation initiale portait sur une présentation de nos dispositifs d'aide aux entreprises et que ceux-ci n'ont quasiment jamais été abordés dans ce reportage, réalisé à charge contre les collectivités sur la base de chiffres erronés et de prises de vues et de sons sortis de leur contexte.

J'en veux pour preuve le courrier que je viens de recevoir de la part de l'entreprise Environnement Recycling laquelle dénonce également le montage qui remet totalement en cause l'action des collectivités pourtant saluée par le responsable de cette société.

Qui plus est, comment ne pas s'étonner du fait qu'aucun élu représentant la collectivité régionale n'ait été présent dans ce reportage alors que notre Vice-Président en charge du développement économique avait répondu aux questions lors du tournage de votre journaliste.

Cet état de fait est d'autant plus dommageable qu'un élu représentant l'opposition a pu bénéficier de plusieurs minutes d'antenne sur la base de chiffres fantaisistes et qui ne correspondent en rien à la réalité.

En tant que représentant d'une collectivité, soucieux de l'utilisation des deniers publics, et qui a souhaité ouvrir ses portes à l'équipe de tournage de votre chaîne, je ne peux que dénoncer le caractère tendancieux de ce reportage qui travestit la réalité du fait des omissions et des choix d'images opérés lors du montage.

J'ajoute que face à un sujet aussi sérieux en période de crise économique, et alors que l'argent est rare, une autre approche eut été souhaitable au regard de la qualité des nombreux dispositifs mis en œuvre par les collectivités et par l'État.

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
de la Région
Hôtel de Région
13/15 av. de Fontmaure
63402 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 31 85 85



J'en veux encore une fois pour preuve la réaction de l'entreprise concernée par le reportage et qui a souhaité nous faire part de son désarroi.

J'estime qu'un rectificatif est nécessaire au regard des chiffres évoqués et de leur caractère erroné. Je vous propose donc que des éléments de réponse puissent être diffusés lors d'une prochaine émission « Capital » sur la base d'un communiqué ou d'un entretien que je sollicite par la présente.

Comment peut-on en effet évoquer le montant de 20 millions d'€ par an d'aides aux entreprises alors que la réalité pour la collectivité régionale est trois fois supérieure, sans parler des interventions des autres partenaires locaux.

Je reste à votre disposition pour étudier les modalités de ce droit de réponse et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

René Souchon

NB Dans certaines
à faire le dit
che profitez!

Le Président du Conseil régional d'Auvergne,

René SOUCHON

